On reçoit dans les bureaux du **JOURNAL DE ROUBAIX** des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces *au Directeur du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple:* P. S. 46, bureau du JOURNAL DE ROUBAIX. (Annonce n°....) *De la sorte, la correspondance est remise ou réexpédiée fermée à l'intéressé.*

La Direction, n'ouvrant pas les lettres adressées à des initiales, ne peut répondre des timbres-poste ou documents quelconques qui s'y trouvent joints.

Pour toute annonce portant la mention : *Prendre l'adresse au bureau du journal* il est indispensable en demandant cette adresse d'indiquer le numéro de l'annonce.

Le bureau de renseignements est fermé le dimanche, à midi.

Les annonces, réclames, etc., sont reçues : 1e édition paraissant le matin : la veille, jusqu'à six heures du soir; le dimanche, jusqu'à onze heures du matin, pour le journal paraissant le lundi. 2e édition paraissant le soir : le même jour, jusqu'à midi; pour le journal paraissant le dimanche la veille jusqu'à six heures du soir. 3e *Bulletin des Lazes*, le même jour, jusqu'à midi. (Ce journal ne paraît pas les dimanches et jours de fête).

Annonces légales

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation Judiciaire
Jean Bonnet

Dernière réunion pour les vérifications et affirmations

Les créanciers de M. Jean Bonnet, fabricant de tissus, rue du Grand-Chemin, 36, à Roubaix, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier du Tribunal ou du liquidateur. Ils sont, en outre, prévenus qu'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le 14 février 1891, à 3 heures, au Tribunal de commerce, salle des créanciers.

Le Greffier du Tribunal,
25563d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire Jean-Baptiste Hennu

Répartition de Dividende

Messieurs les créanciers vérifiés et affirmés sont invités à se présenter, munis de leurs titres d'admission à la liquidation, chez M. Bourgois, rue Inkermann, no 25, à Roubaix, pour la remise d'un premier dividende de 40 % leur revenant.

Le Greffier du Tribunal,
25564d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire Hubert Vévaert

Répartition de dividende

Messieurs les créanciers vérifiés et affirmés sont invités à se présenter, munis de leurs titres d'admission à la liquidation, chez M. Chatteleyn, rue Pauvrée, no 24, à Roubaix, pour la remise d'un second dividende de 10 % leur revenant.

Le greffier du Tribunal,
25565d E. VITOU

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Ouverture de liquidation judiciaire

Par jugement du 5 février 1891, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire M. Athanase Lecoq, marchand de chaussure, Grande-Rue, 61 bis, à Roubaix.

M. François Roussel fils est nommé juge-commissaire, et M. Chatteleyn liquidateur provisoire, chargé d'assister le débiteur.

Le Greffier du Tribunal,
25566d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation Judiciaire
Athanase Lecoq

Séance pour la nomination du liquidateur définitif et l'élection des contrôleurs.

Les créanciers de M. Athanase Lecoq, marchand de chaussures, Grande-Rue, 64 bis, à Roubaix, sont informés que, par jugement du Tribunal du 5 février dernier, la liquidation judiciaire a été ouverte.

Ils sont convoqués à se réunir le 13 février 1891, à 5 heures 1/2, au Tribunal de commerce de Roubaix, salle des créanciers, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection de contrôleurs.

Le Greffier du Tribunal,
25567d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Ouverture de liquidation judiciaire

Par jugement du 6 février 1891, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire M. Victor Hoste, marchand épicier, rue de Tourcoing, 82, à Roubaix.

M. Henri Carissimo est nommé juge-commissaire, et M. Chatteleyn liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

Le Greffier du Tribunal,
25568d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation Judiciaire
Dame Vanackère-Catteau

Dernière réunion pour les vérifications et affirmations

Les créanciers de Mme Vanackère-Catteau, ex-marchande de nouveautés, rue de Crouy, à Roubaix, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre sans délai entre les mains du greffier du Tribunal ou du liquidateur. Ils sont, en outre, prévenus qu'une dernière assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le 20 février 1891, à 5 heures, au Tribunal de commerce, salle des créanciers.

Le Greffier du Tribunal,
25569d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire
Vandendrissche-Decottignies

Délibération du concordat

Les créanciers de M. Vandendrissche-Decottignies, ex-négociant en vins et liqueurs, à Roubaix, sont invités à se réunir le 13 février 1891, à 3 heures, pour délibérer sur un concordat.

Le Greffier du Tribunal,
25570d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire
Alphonse Fourmestraux

Délibération du concordat

Les créanciers de M. Alphonse Fourmestraux, ex-tapissier à Roubaix, sont invités à se réunir le 13 février 1891, à 3 heures 1/2, pour délibérer sur un concordat

Le greffier du tribunal,
25571d E. VITOU.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation Judiciaire
Stéphanie Sœns

DÉLIBÉRATION DU CONCORDAT

Les créanciers de Mlle Stéphanie Sœns, ex-marchande de nouveautés, à Roubaix, sont invités à se réunir le 13 février 1891, à 2 heures 1/2, pour délibérer sur un concordat.

Le Greffier du Tribunal,
25572d E. VITOU.

IMMEUBLES

A VENDRE

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

SAILLY-LEZ-LANNOY
au Triez de Meurchin
UNE
MAISON
avec 17 ares 72 centiares
DE FONDS ET JARDIN
A VENDRE
pour sortir d'indivision et pour en jouir de suite

L'an 1891, le jeudi 12 février, à 3 heures de relevée, Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera en son étude à l'adjudication dudit bien.

S'adresser pour tous renseignements audit Me VALENDUCQ.

MONT-SAINT-ÉLOI
(Gare, Poste et Télégraphe)

A vendre à l'amiable
pour cause de changement de domicile
Une belle
MAISON
A ÉTAGE
de construction récente, avec jardin bien planté d'arbres fruitiers, ayant une sortie sur le bois d'Ecovres, terrain de 21 ares environ.

Pouvant convenir à un rentier. Jouissance en mai prochain.

S'adresser pour visiter, à M. Victor Beugnet, entrepreneur à Mont-Saint-Eloi et pour traiter à M. Petit, notaire à Neuville-Saint-Vaast (P.-de-C.) 25553

A VENDRE
Pour cause de santé
UNE BELLE ET GRANDE
BRASSERIE
MONTÉE A VAPEUR
située dans un grand centre houiller et industriel.

S'adresser pour tous renseignements et pour traiter à Me Paul CAYET, notaire à Lens (Pas-de-Calais). 25484

Immeubles à louer

A LOUER une **MAISON** rue Charles Quint, 20. S'adresser même rue, no 28. 25093

A LOUER au centre de la ville, **emplacement tissage mécanique** pour 160 métiers grande largeur et préparations, avec machine neuve de 120 chevaux, générateur neuf, installation du gaz et de l'électricité, système perfectionné; le tout actuellement en pleine activité. — S'adresser 27, rue de la Rondelle, tous les jours, de 11 heures à midi. 23292

Ventes diverses

PRESSES HYDRAULIQUES
A vendre, pour insuffisance de course, deux presses hydrauliques pour apprêts, fonctionnant encore, force 400,000 kes, course réelle 80 c/m. — S'adresser chez M. Carrette père, Grande-Rue, 309, Roubaix. 25464

MATÉRIEL de tissage mécanique à céder, comprenant dix métiers de deux mètres de large avec revolver et armure, cent soixante-dix métiers de 130 c. aussi à revolver et armure, ainsi que tous les accessoires propres à une fabrication de robes fantaisies. — S'adresser 26, rue des Longues-Haies, Roubaix. 25535

Demandes & offres D'EMPLOI

REPRÉSENTATION On demande un homme honorable, se présentant bien, pour représentation. Ecrire au bureau du *Journal de Roubaix*, aux initiales H. D., en donnant le nom, l'adresse et des références sérieuses. 25344

VINS, COGNACS, RHUMS
Maison premier ordre demande représentant pouvant fournir sérieuses références. Appointements fixes ou remises. — Ecrire : J. Roques, poste restante, Bordeaux-Chartrons. 25546

AVIS DIVERS

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
pour l'éclairage
CHAUFFAGE & LA FORCE MOTRICE
Sulfate d'ammoniaque
pour **engrais,** garanti contenant **20 à 21 o/o d'azote, 22 fr.** les 100 kilos jusqu'à 1 000 kil. et **30 fr.** les 100 kilos, au-dessus de 1,000 kilos. Paiement comptant.

Cendres de coke très fines pour la fabrication du mortier et pour allées de jardins, **25 cent.** l'hectolitre pris à l'usine.

S'adresser à l'usine, rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'usine à gaz, à Croix. 22428

LOUIS S. COHEN (Limited) société anonyme, 18, Cockspur st. Londres S. W., reçoivent des consignations d'articles manufacturés en tous genres, convenables pour le marché anglais, et sont en mesure de faire des avances immédiates. 25486

AVIS
à Messieurs les Roubaisiens
QUI SE RENDENT A PARIS
Visitez le BUFFET à l'intérieur de la Gare du Nord, côté de l'arrivée.
DÉJEUNERS, DINERS & SOUPERS
A TOUTE HEURE
SERVICE EXCEPTIONNEL. 25471

TRAVAUX A L'AIGUILLE
Leçons particulières de couture, remaillage, point de tulle, tapisserie, guipure d'art, broderie, etc., et en général, tout ce qui concerne les travaux manuels.
Mme L. VERDONCK
16, rue de l'Industrie, Roubaix 25502

DESCLÉE FRÈRES & Ce
Fabrique d'Appareils d'Éclairage
EN STYLE ANCIEN
CUIVRERIE ARTISTIQUE
NICKELAGE
DE TOUTES PIÈCES
en cuivre, en fonte et en fer
S'adresser rue de Tourcoing, 74 bis
ROUBAIX 25168

VITRAUX "Glacier"
La plus parfaite imitation des Vitraux peints
Devis, Prospectus illustré et tous Renseignements gratuits
L. REVON, Rue d'Hauteville, PARIS
Vitraux d'ÉGLISES et Vitraux d'APPARTEMENTS

24598

BOUTEILLES VIDES
On est acheteur de bouteilles ayant contenu des eaux minérales. — Adresser les offres, avec prix, par lettre, à M. Hottiaux, au bureau du journal. 23218

LOCATION
DE SERVICES DE TABLE
PORCELAINES, CRISTAUX, VERRERIES, FAÏENCES, CRISTAUX BOUTEILLES ET BOUCHONS
Hri HOFFMANN-DUPONT
11, rue Saint-Georges, 11
ROUBAIX 30545

AVIS AUX MÉNAGÈRES
Charbon de première qualité à 28 fr. 75 les 1 000 kes, rendu à domicile, ou 2 fr. 30 l'hectolitre, chez
E. Horent-Mahieu
114, rue Turgot, ROUBAIX. 24368

A cause d'agrandissement
La Fabrique spéciale
DE JERSEYS
KLEIN Sœurs
Ancienne rue du Marché 88, LILLE
est transférée
rue du Sec-Arembault, 3 ter
près du Parvis Saint-Maurice
LILLE 25203

Quinine de Pelletier
ou des 3 Cachets
Adoptée par tous les médecins pour sa pureté et son efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Accès fébriles, les Fièvres intermittentes et paludéennes, la Goutte, le Rhumatisme, les Sueurs nocturnes. Chaque capsule, de la grosseur d'un pois, porte le nom de PELLETIER, agit plus vite que les pilules et dragées, et s'avale plus facilement que les cachets.
Dépôt : Toutes Pharmacies.
25221

GALERIES St-GEORGES
8, rue St-Georges, Roubaix
Maison fondée en 1860
Pince-Nez angulaire
à ressorts, plaquettes, verres fins, cristal au choix, système perfectionné, tenant sur tous les nez indistinctement et remplaçant avantageusement les lunettes.
Prix 3 fr. 50
Pince-Nez et Lunettes, 2me choix, **1 fr. 25.** 22139

NACHETEZ PAS de Services de Vaisselle, de Couverts, ni de Cristaux, sans voir les Echantillons de la
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE FABRICANTS RÉUNIS
CHEZ LE REPRÉSENTANT
16, RUE DE L'INDUSTRIE, ROUBAIX

Service terre de fer, 86 pièces avec initiale.	40 fr.
» en terre de fer, dessins variés	35 fr.
» couverts similiargent, 100 pièces	23 fr.
» couverts argentés, 52 pièces	50 fr.
» vénitien 1/2 cristal, 52 pièces	20 fr.

RENDUS FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE 25396

MASSAGE !!!
JEAN AIRENTI (de Nice)
masseur-spécialiste autorisé

TRAITEMENT des MALADIES suivantes : Rhumatismes, goutte, foulures, entorses, paralysie, raideurs, coxalgie, lumbago, maladie du foie, névralgie, constipation, obésité, Arthrites, dilatation de l'estomac, luxation, épanchements de sinovie, migraine, athrophie, enkylose, phlébite, déviation, anémie, glande, crampes de toutes espèces, sciatique.

Pose d'enveloppements froids, gymnastique médicale. Traite les indigents gratuitement. Se rend à domicile. Visible de 2 à 5 heures.

S'adresser RUE DE LA GARE, 47
ROUBAIX

NOTA. — De nombreux certificats et de notabilités médicales sont à la disposition du public. 24499

P. COLIN & Cie
ANCIENNE MAISON
FREMAUX-DEREULLE
45, rue Nationale, 45
LILLE
FABRIQUE DE MEUBLES
SIÈGES, LITERIES, TAPISSERIES ET TENTURES
CADEAUX
POUR FÊTES
EXPOSITION GÉNÉRALE
BRONZES
Porcelaines, meubles de fantaisie

PHOTOGRAPHIE D'ART
SHETTLE
47, Rue du Général Chanzy
SPÉCIALITÉ D'AGRANDISSEMENTS
Inaltérables au Charbon

PHOSPHATE DE FER
de **LERAS,** Dr Es-Sciences
Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'**anémie,** l'**appauvrissement du sang,** les **maux d'estomac,** les **pâles couleurs,** les **pertes blanches,** l'**irrégularité** de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats. — *DÉPOT : Toutes Pharmacies.*
25214

CHAUDIÈRES VERTICALES MULTITUBAIRES
Brevet L. CAMBIER, Boulevard Victor Hugo, 277, Lille

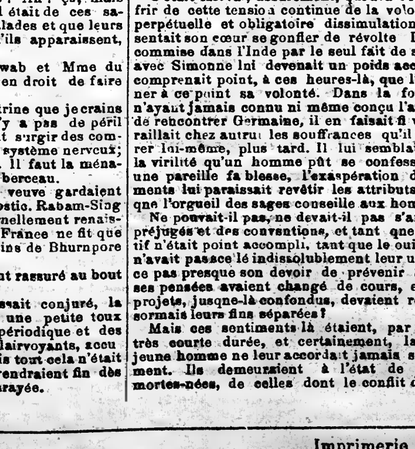

Chaudière en ordre de marche

Chaudière avec son enveloppe relevée pour le nettoyage

Le maximum de sécurité, de facilité et d'économie de combustible.

Simplicité de fabrication, la plus grande facilité de réparation au besoin.

Aucun joint, tubes filetés dans les tôles du foyer. Entière garantie : de longue durée, de bonne marche, vapeur sèche, pas d'entraînement d'eau.

Nécessitant emplacement insignifiant, produisant grande force, se nettoyant au besoin très facilement, car l'enveloppe extérieure de la chaudière peut être, en une heure, relevée complètement, de façon à laisser à nu les tôles et les tubes du foyer.

Nos	Grille	Surface chauffée	Force garantie
1	0.45×0.45	6 mètres	10 chevaux
2	0.60×0.60	10 »	20 »
3	0.72×0.72	16 »	30 »
4	0.85×0.85	25 »	43 »
5	1.50×1.50	125 »	200 »

En comparant les dimensions de la grille à la force en chevaux obtenue, les industriels apprécieront : les avantages indiscutables qu'offrent les chaudières L. CAMBIER, et la nécessité pour eux de les utiliser et de se débarrasser des chaudières qu'ils emploient.

Des chaudières sont à la disposition des industriels, afin qu'ils puissent se rendre compte de la valeur du système.

Adresser la correspondance à
L. CAMBIER, industriel à Ath Belgique

Maison J.-F. COGEZ, fondée en 1755
A. CUSSAC
31, rue Esquermoise, LILLE
TÉLÉPHONE
PORCELAINES
CRISTAUX ET FANTAISIES
FABRIQUE ET RÉPARATION DE FILTRES AU CHARBON
garantis purifiant l'eau

SERVICES DE TABLE
Cristal, porcelaines, faïences et terre de fer de toutes les fabriques françaises et étrangères, blasons, chiffres, armoiries. Choix considérable en magasin.

LOCATIONS
Entreprise générale de tout ce qui concerne le service des diners, banquets et soirées. Bronzes, orfèvrerie, candelabres, vaisselle plate. Matériel très complet et très soigné.

RÉASSORTIMENTS DE TOUS SERVICES SUR MODÈLES

ARTICLES DE BATIMENT
APPAREILS DE CHAUFFAGE avec panneaux céramiques de tous genres sur dessins.
GRÈS DOULTON
Tuyaux, poteries, lavabos, filtres etc. 22843

Ancien cabinet Ch. TRACHET
VICTOR MOREAUX
RECEVEUR DE RENTES
7 et 9, rue de Flandre, 7 et 9
LILLE

Achats et ventes de toutes valeurs mobilières et immobilières. — Location d'immeubles. — Cessions de fonds de commerce. — Prêts hypothécaires. — Actes sous seings privés, baux, etc. Contentieux civil et commercial. — Liquidations amiables et inventaires. — Comptabilité.

Renseignements spéciaux sur les valeurs de charbonnages cotées à la Bourse de Lille.
24500

QUINCAILLERIE
BONNAVE-PECQUEUR
GRANDE-RUE, 15, ROUBAIX

SEUL DÉPOSITAIRE POUR LE NORD. 24591

Maison spéciale pour l'entreprise générale
DES
RÉGLEMENTS DE CONVOIS
ET TRANSPORTS FUNEBRES
COURTOT-UYTTENHOVE
64-66, RUE DE L'ALOUETTE, ROUBAIX
TENTURES AVEC LUMINAIRES DEPUIS 10 FRANCS
CORBILLARDS depuis **15** fr.

NOTA. — La Maison informe les familles qu'elle se charge, **sans déplacement aucun pour elles,** de la déclaration du décès à la Mairie, de la cérémonie religieuse, de l'ouverture de caveau, de l'achat de terrain, des exhumations, du transport des corps en France et à l'Etranger. Pour les transports venant de l'Etranger, chapelles ardentes provisoires pour le dépôt des corps. Sur demande, on se rend à domicile.

La Maison, dont l'existence remonte à vingt ans, possède une organisation très complète et unique dans la région pour tout ce qui concerne les cérémonies funéraires; elle a des correspondants dans tous les pays. 25371

---

pas de moi une description savante du tableau. Tout à coup...

— Ah ! — fit Mlle du Méal, — nous y voici. C'est le moment psychologique.

— Oui, — reprit Simonne, grave, un peu pâlie par le souvenir. — Tout à coup, au détour d'un hallier, le grand bâgh apparut.

Tu ne peux te faire une idée de ces choses, ma Germaine ! Le monstre me parut plus grand, plus terrible encore qu'il ne l'était. Il ne prenait pas la peine de se cacher. Il se savait dans son domaine, monarque incontesté de la jungle. Ces téméraires qui pénétraient là étaient sans doute des dévoués de bonne volonté qui venaient s'offrir en holocauste, payer eux-mêmes le tribut du sang.

Son choix fut vite fait.

Je vis sa gueule sanglante s'ouvrir démesurément. Ce ne fut pas un rugissement qui en sortit, mais une voix rauque, mêlée de sifflements, quelque chose comme le bruit d'un soufflet d'orgue dont le vent passerait dans un tube de fer. Son grand œil jaune s'alluma, et son éclair sinistre se croisa avec mon regard. Il m'avait aperçue. Il savait que, dans cette boîte bizarre, il y avait un être humain qui ne ressemblait pas tout à fait à ceux dont il faisait habituellement sa pâture. J'étais la victime réservée à la déesse de la mort.

Un grand frisson secoua Simonne à ce moment de son récit.

Germaine, haletante, ne songeait plus à l'interrompre.

— Alors, — reprit l'enfant, — je me sentis perdue. Le temps d'élever ma pensée vers Dieu et la catastrophe s'était produite. Le palanquin reçut un choc formidable et fut jeté assez rudement sur l'herbe, qui, heureusement, amortit la chute. Je m'évanouis à moitié, mais la conscience de l'effroyable péril que je courais me ranima presque sur-le-champ.

Le palanquin était tombé sur le côté, précisément celui dont le volet était ouvert. De l'antre, juste au-dessus de ma tête, les pattes formidables du tigre attaquaient le bois vernis et je comprenais que, d'un instant à l'autre, le frêle panneau allait se défoncer sous un coup mieux assené. Quelle agonie, Germaine ! Par les fentes du volet, je voyais luire l'effrayante prunelle. Le vent de cette haleine fétide venait jusqu'à moi. Entre ces griffes et moi, il y avait une planche d'un demi-pouce d'épaisseur et je savais, par tout ce que nous avaient rapporté nos shikarris, que le « coup de marteau » du tigre tue presque à coup sûr, qu'il brise le crâne d'un buffle, et ouvre du haut en bas, le flanc d'un nilghaw.

Au reste, pas de lutte engagée. Mes hommes n'étaient enfuis. Je sus plus tard que l'un d'eux avait été abattu sur le coup. Mais le bâgh n'en voulait qu'à moi. Cela sauva la vie du malheureux.

De guerre lasse, le tigre avait pris le parti de se dresser debout sur le palanquin. — Le volet se rompit, l'énorme patte fit voler la moitié du panneau, et la tête hideuse s'encadra dans cette ouverture. Je compris que c'était fini. La face ricanait à moins d'un pied de ma tête.

Brusquement, la tête quitta l'ouverture. J'entendis un ranquement semblable au premier, comme un cri de rage et de défi. A la secousse qu'éprouva le palanquin, je devinai que l'animal prenait son élan. Quelque nouvel ennemi venait-il de surgir? Et cette ennemi du tigre serait-il un ami pour moi?

Un coup de feu répondait à la question que venait de se poser ma pensée. Puis je perçus une voix, une voix étrangère qui me fait tressaillir. Elle criait, en français :

— Au palanquin, tas de poltrons, au palanquin !

Ce fut tout. L'émotion avait été trop forte; une détente s'opéra forcément. Je m'évanouis.

Je ne repris mes sens que dans ma chambre, sur mon lit de repos. Mon oncle se tenait debout à mon chevet, pendant que Parvâti me mouillait le visage. Auprès de mon oncle, il y avait un homme, un jeune homme, un blanc, le François de tout à l'heure. Il me parut très beau. C'était *lui*.

Elle se tut, et se rejeta comme épuisée dans les bras de Germaine.

— Voilà mon histoire, chérie. Tu vois que, tout en étant très simple, elle est très dramatique. Mon amour a pris naissance sous le souffle de la mort. Un vieux fakir, auquel je donnais souvent l'aumône, m'a dit un jour en étendant sur moi son bras droit ankylosé :

— Jeune fille, ce que l'on prend à Roudrâni, Roudrâni sait le reprendre. Que la triple Roudrâni, Kâli, Dourgâ te pardonne. Ta vie lui a coûté celle d'un être vivant. Puisse-t-elle oublier l'heure et le jour!

— Que signifiaient ces paroles? — demanda Germaine.

— Je ne l'ai su que par ma pauvre Parvâti, qu'est mise à pleurer à chaudes larmes. Elle s'agenouilla qu'en tuant le tigre pour me sauver, Charles a encouru les colères de la déesse, et que l'un ou l'autre de nous deux doit être sa victime en compensation. Mais, — ajouta l'enfant avec une navrante expression, — la croyance des Hindous affirme que l'élu de Kâli est toujours celui des deux fiancés qui aime le plus !

— Allons ! — s'écria Mlle du Méal, prise elle-même d'une morne tristesse, — voilà tes folies et tes superstitions qui reviennent !

— Non, répliqua Simonne, — puisque je n'ai pas peur. Les fakirs disent aussi que la Mahadévi recule si le second des fiancés ne se laisse pas prendre le cœur par un autre amour. Qui donc me prendrait le cœur de Charles ?

Un lourd silence tomba sur ces dernières paroles. Germaine voulut le secouer.

— Et le bracelet, — dit-elle vivement, — l'histoire du bracelet ?

— C'est vrai... Le bracelet, je l'ai fait faire moi-même en souvenir de l'événement. Tu vois, il est trop grand pour moi. — acheva Simonne en agitant le magnifique bijou au bout de son poignet d'enfant.

Elle attira sa cousine, et, lui mettant un long baiser sur la joue :

— Prends-le. Il t'ira à merveille. Il te rappellera ta cousine, et si...

— Si je quoi ? — demanda Mlle du Méal profondément émue.

— Si... je mourais, ma Germaine, tu n'aurais qu'à regarder cette figure du tigre pour te dire : « Pauvre Simonne, elle est morte victime de Roudrâni ! »

Le docteur Péjarry avait eu raison de se méfier des nuits de veille.

Dès le lendemain du bal de la princesse Volinsky, Simonne fut prise d'un accès de fièvre. Le soir même, elle dut s'aliter. Naturellement le médecin fut rappelé. Il gourmanda amicalement la malade, prescrivit le repos absolu, une nourriture substantielle et l'usage de l'huile de foie de morue et du quinquina.

Simonne fit la grimace en entendant ces ordres. Elle ne puts'empêcher de dire au praticien :

— Mon bon docteur, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de m'épargner toutes ces mauvaises choses ?

M. Péjarry protesta. L'huile de foie de morue, le vin de quinquina, mauvaises choses ! Ah ! çà, mais que voulait-elle donc de meilleur ? Il était de ces savants bourrus qui font rire leurs malades et que leurs malades adorent, parceque, lorsqu'ils apparaissent, ils leur font l'effet de sauveurs.

En se retirant, il prit à part le nawab et Mme du Méal, les seuls auxquels il se crut en droit de faire une confidence.

— Ce n'est pas absolument la poitrine que je crains de voir directement menacée. Il n'y a pas de péril immédiat de ce côté. Mais il pourrait surgir des complications. Surveillez le cœur et le système nerveux; pas de surexcitations ni de fatigues. Il faut la ménager, l'observer comme un enfant au berceau.

Bien entendu, le vieillard et la veuve gardaient pour eux ce commencement de pronostic. Rabam-Sing était si bien fait à ces menaces éternellement renaissantes que l'arrêt du médecin de France ne fit que confirmer pour lui celui des médecins de Bhurnpore et de Calcutta.

Au reste, l'excellent docteur parut rassuré au bout de quelques jours.

Tout danger imminent lui paraissait conjuré, la fièvre était tombée. Il restait bien une petite toux sèche qui revenait d'une manière périodique et des sueurs nocturnes qui, à ses yeux clairvoyants, accusaient un dépérissement continu. Mais tout cela n'était qu'un ensemble de symptomes qui prendraient fin dès que la cause même du mal serait enrayée.

Ce que redoutait surtout le docteur Péjarry, c'était l'éclosion subite, inattendue, des germes morbides dont ces symptômes attestaient la persistance. Avec un tempérament aussi affaibli que celui de Simonne, on était fondé à craindre la brusque invasion d'une phtisie aigue, accomplissant un peu d'heures ce que son aînée, la tuberculose des poumons, met des années, à accomplir. Il se disait qu'un phénomène aussi foudroyant n'est malheureusement pas très rare, et que la généralisation des tubercules ne demande pas plus de cinq semaines pour détruire un organisme.

Tandis que ces soucis cruels rongeaient le cœur du vieil Holkar et plissaient le front de Mme du Méal, d'autres chagrins bien différents attristaient Charles Karval et Germaine.

Les deux jeunes gens en étaient arrivés à ce degré de tension où les êtres vraiment épris et qui n'ont pas le droit de s'aimer n'ont d'autre ressource que de se fuir, à moins qu'ils ne s'arrachent le cœur. Et, dans de pareilles circonstances, se fuir est la plus cruelle des épreuves.

O, Germaine et Charles ne pouvaient se fuir. Chacun d'eux, sous des prétextes différents, cherchait le moyen de quitter l'hospitalière demeure; chacun d'eux était retenu auprès de Simonne par la pensée des serments échangés ou des services rendus. Leur présence était devenue en quelque sorte indispensable à celle-ci. Quel prétexte pouvaient-ils inventer qui lui donnât le change ? D'ailleurs aurait-elle cru à ces prétextes ?

C'était Karval, assurément, qui avait le plus à souffrir de cette tension à continue de la volonté, de cette perpétuelle et obligatoire dissimulation. Parfois, il sentait son cœur se gonfler de révolte. L'imprudence commise dans l'Inde par le seul fait de ses fiançailles avec Simonne lui devenait un poids accablant. Il ne comprenait point, à ces heures-là, que l'on pût aliéner à ce point sa volonté. Dans la force de l'âge, n'ayant jamais connu ni même conçu l'amour, avant de rencontrer Germaine, il en faisait fi volontiers, et raillait chez autrui les souffrances qu'il devait endurer lui-même, plus tard. Il lui semblait contraire à la virilité qu'un homme pût se confesser lui-même une pareille faiblesse, l'exaspération de ses sentiments lui paraissait revêtir les attributs de la force que l'orgueil des sages conseille aux hommes.

Ne pouvait-il pas, ne devait-il pas s'affranchir des préjugés et des conventions, et tant que l'acte définitif n'était point accompli, tant que le oui sacramentel n'avait pas acte lié indissolublement leur union, n'était-ce pas presque son devoir de prévenir Simonne que ses pensées avaient changé de cours, et que leurs projets, jusque-là confondus, devaient reprendre désormais leurs fins séparées ?

Mais ces sentiments là étaient, par bonheur, de très courte durée, et certainement, la volonté du jeune homme ne leur accordait jamais son consentement. Ils demeuraient à l'état de conceptions mortes-nées, de celles dont le conflit de la raison et de l'imagination afflige les meilleures intelligences.

Presque aussitôt, le bon sens recouvrait ses droits et reprenait son empire.

Alors, une sorte de remords envahissait l'âme de Kerval. Il songeait à l'affection pure et désintéressée de cette enfant qu'il avait eu le bonheur d'arracher à la mort, et, en présence de la menace continuellement suspendue sur cette tête, il avait honte de subir lui-même comme une flétrissure à la pensée de se libérer de sa chaîne. Il comprenait que Simonne ne supporterait pas l'idée d'une rupture et qu'elle en mourrait sur le coup.

Alors aussi, faisant appel à toute son énergie, l'ancien marin refoulait son chagrin, essayait de n'en rien laisser paraître, bien que ce combat intérieur marquât de signes visibles son front assombri et ses traits fatigués.

Une seule pensée consolatrice lui était laissée; celle de fuir, celle de se dérober au contact journalier de l'*autre*, à la vue de cette belle Germaine dont son esprit et son cœur ne cherchaient et ne retrouvaient que trop, hélas ! la trace autour de lui.

Il sentait que, chaque jour, leur situation respective devenait plus fausse, moins acceptable. Fiancé de Simonne, il recevait d'elle une hospitalité que bien des gens eussent été en droit de blâmer, de critiquer tout au moins. On pouvait trouver étrange que ce mariage n'eût point lieu, et Charles lui-même s'en étonnait un peu. Il ne s'expliquait pas bien que Simonne ne le pressât point davantage, et, quant à lui, le seul état de son cœur l'empêchait d'aborder cette question.

Ce mariage, en effet, qui allait consommer son malheur, il était prêt à le subir, mais il n'avait pas assez de résignation sublime pour en hâter la célébration.

La maladie de Simonne, tout en l'affligeant profondément, lui apporta une sorte de répit. Pendant ces quelques jours, du moins, il put s'isoler, s'abstraire à la contrainte journalière de faire mentir officiellement ses traits et son langage, et, à la faveur de ce délai de grâce, il put combiner à loisir un prétexte de prochaine absence.

Un jour, comme Simonne alangnie, mais renaissante à la vie, s'était traînée jusqu'au salon, pour y reprendre ses habitudes, Mme du Méal annonça qu'elle allait se rendre jusqu'à Nice en compagnie de Germaine, pour y faire quelques emplettes.

La malade, qui avait embrassé sa cousine avec effusion, la payant ainsi de tous les soins que celle-ci ne cessait de lui prodiguer, se tourna vers Kerval qui, silencieux, fumait un cigare sur le perron.

— Et vous, Charles, — demanda-t-elle en souriant, — n'allez-vous pas prendre un peu l'air aussi ?

Il crut sentir un reproche sous ces paroles.

— Mais est-ce que je ne le prends pas tous les jours ici, ma chère Simonne ! — répliqua-t-il.

L'enfant eut un nouveau sourire qui, en éclairant son beau visage, dissipa les doutes dans l'esprit de l'ancien lieutenant de vaisseau.

Elle tendit simultanément ses deux mains, l'une à son fiancée, l'autre à sa cousine.

— Pauvres chers amis, — murmura-t-elle, — les malades sont toujours égoïstes. Dire que, sans m'en apercevoir, je vous retiens sans cesse auprès de moi, comme si toute la joie de votre jeunesse consistait à veiller une petite fille sur un sofa.

Et comme tous les deux protestaient vivement, elle reprit, remuant négativement la tête :

— Non, non, Je ne veux plus qu'il en soit ainsi. A l'avenir, tant que je ne pourrais pas être de vos parties, j'entends que vous fassiez au moins deux parts de votre temps, dont la meilleure sera pour vous-mêmes.

Elle ajouta, avec cette grâce exquise qui caractérisait sa séduction :

— L'Evangile nous ordonne d'aimer le prochain *comme nous-même*. Vous voyez que je serai encore la plus riche, puisque je vous aurai en entier tous les deux pour l'affection.

Et, revenant à Kerval, avec un air entendu de femme pratique :

— Charles, l'autre soir, au bal, on a beaucoup parlé chasses à nos côtés. Il paraît qu'en ce moment, les maquis de la Corse sont surabondamment pourvus de gibier de passage. Prenez donc vos meilleures armes, mon cher Nemrod, et partez pour cette belle île de la *vendetta*. Ne vous y faites pas tuer, c'est tout ce que je vous demande.

(A suivre.) PIERRE MAEL.

OBLITÉRATION DES TIMBRES

« L'Administration de l'enregistrement des douanes et du timbre rappelle au commerce les dispositions de l'article 5 du décret du 19 février 1874 ainsi conçu :

« Les sociétés, compagnies, maisons de banque ou de commerce peuvent, pour l'oblitération des timbres-mobiles, faire usage d'une griffe apposée sur le timbre à l'*encre grasse* et faisant connaître le nom et la raison sociale, le lieu où l'oblitération est opérée, enfin la date (quantième, mois et millésime) à laquelle elle est effectuée. L'empreinte de cette griffe, dont le modèle doit être agréé par l'Administration, est déposée, *préalablement à tout usage*, au bureau de l'enregistrement de la résidence de celui qui veut en faire emploi. Il est délivré un récépissé de ce dépôt sur timbre de 0 fr. 60 c. »

« Et fait connaître aux intéressés que les lettres de change, billets à ordre, revêtus de timbres mobiles oblitérés au moyen d'une griffe dont le modèle n'a pas été agréé, sont *considérés comme non timbrés et deviennent passibles des amendes édictées par les lois en vigueur.* »

Imprimerie du *Journal de Roubaix.* — ALFRED REBOUX rue Neuve, 17